

## Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI S.F. - DIVERSIFIED SHORT-TERM BOND - A EUR AD

#### Un Compartiment d'AMUNDI S.F.

Code ISIN : (D) LU2357810188

Société de gestion : Amundi Luxembourg SA

#### Objectifs et Politique d'investissement

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Le Compartiment cherche à augmenter la valeur de votre investissement et à procurer des revenus pendant la période de détention recommandée.

Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'obligations de type « investment grade » d'émetteurs de la zone euro, y compris des États et des entreprises, et dans des titres du marché monétaire. Ces derniers sont libellés en euros ou dans d'autres devises, à condition que l'exposition au risque de change soit couverte contre l'euro. Le Compartiment vise à réduire le risque de taux d'intérêt par l'utilisation d'obligations à taux flottant, d'obligations à court terme et de techniques de couverture du taux d'intérêt en recourant à des instruments dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme. Le Compartiment vise à maintenir la durée du taux d'intérêt dans une fourchette comprise entre -1 et +1 an. Le Compartiment peut investir jusqu'à 35 % de ses actifs dans des obligations « below-investment grade », à l'exception des titres non notés par une agence de notation internationale. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des titres adossés à des actifs et jusqu'à 10 % dans des obligations convertibles conditionnelles. Le Compartiment peut investir dans des titres subordonnés émis principalement par des sociétés dont le siège est situé dans la zone euro. Bien que le Compartiment vise à investir dans des titres possédant une Note ESG, tous les investissements du Compartiment ne seront pas notés sur le plan ESG et, en tout état de cause, ces investissements ne représenteront pas plus de 10 % du Compartiment. Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille ou d'exposition à différents actifs, marchés ou flux de revenus.

**Indice de référence :** Le Compartiment est activement géré. L'Indice Euro Short Term Rate est utilisé a posteriori en tant qu'indicateur pour l'évaluation de la performance du Compartiment et pour le calcul des commissions de performance pour les classes de parts concernées. Il n'existe aucune contrainte relative à ces indices de référence qui limite la constitution du portefeuille. Le Compartiment n'a pas désigné l'indice de référence comme indice de référence aux fins du Règlement « Disclosure ».

**Processus de gestion :** Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement et prend en compte les principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les Facteurs de durabilité, comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus.

Le Compartiment cherche à obtenir une notation ESG pour son portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement représenté par l'indice Bloomberg Euro Aggregated Corporate 1.3 Year. Lors de l'analyse de la notation ESG par rapport à l'univers, le Compartiment est comparé à la notation ESG de son univers d'investissement après en avoir exclu 20 % des titres les moins bien notés sur le plan ESG.

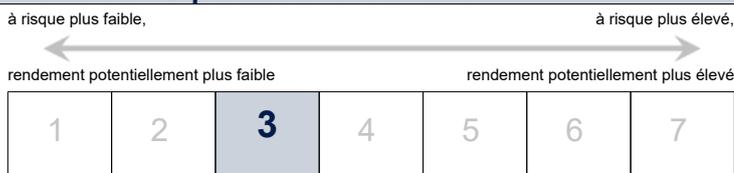
Le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyses de marché et d'analyses d'émetteurs d'obligations individuels afin d'identifier les actions qui semblent offrir le meilleur rendement au regard de leur niveau de risque.

La part de distribution verse des dividendes sur base annuelle.

La durée minimum d'investissement recommandée est 3 ans.

Les investisseurs peuvent vendre leurs actions sur demande n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg.

#### Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète les limites d'investissement du portefeuille.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pour les classes de devises non couvertes, les fluctuations du taux de change peuvent affecter l'indicateur de risque lorsque la devise des investissements sous-jacents diffère de la devise de la classe de parts.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - **Risque de liquidité :** lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
  - **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - **Risque opérationnel :** désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 5,00 %

**Frais de sortie** Néant

**Frais de conversion** 1,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année.

**Frais courants** 0,76 %

### Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.

**Les commissions de surperformance** 15,00 % par an des rendements obtenus par le Compartiment au-delà de l'indice ESTR (Euro Short-Term Rate) + 100 points de base

À la clôture de l'exercice précédent, une commission de 0,00 % a été prélevée.

Les frais d'entrée et de conversion indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre. Les frais courants excluent :

- Les commissions de surperformance
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation dans la mesure où cette classe de parts a été lancée récemment. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Compartiment donnera le montant exact des frais encourus.

Le calcul de la commission de performance s'applique à chaque date de calcul de la Valeur liquidative conformément aux conditions générales décrites dans le prospectus.

La comparaison de la Valeur liquidative de la classe d'actions et de l'Actif de référence (tel que défini dans le prospectus) s'effectue sur une période d'observation maximale de cinq ans. La commission de performance représente le pourcentage adjacent de la différence entre l'actif net de la Classe d'actions (avant déduction de la commission de performance) et l'Actif de référence si la différence est positive, et si la performance relative de la classe d'actions par rapport à l'Actif de référence est positive ou nulle, depuis le début de la période d'observation de la performance. Les sous-performances passées au cours des cinq dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle accumulation de la commission de performance.

La date anniversaire correspond au jour de la dernière Valeur liquidative du mois de décembre.

Les commissions de performance cumulées seront versées à la Société de gestion à une date anniversaire et une nouvelle période d'observation commencera.

La commission de performance n'est pas versée à la Société de gestion si la performance de la classe d'actions sur la période d'observation des performances est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site [www.amundi.lu/amundi-funds](http://www.amundi.lu/amundi-funds).

## Performances passées

*Le Compartiment ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.*

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Lancement du Compartiment : 2016.

Lancement de la catégorie de parts : 2021.

La devise de référence est l'euro.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LUXEMBOURG.

Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris de façon non limitative une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages sont disponibles par le biais du site Internet suivant : <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi>, et un exemplaire papier sera mis à disposition à titre gratuit sur simple demande.

D'autres informations pratiques (par ex. la dernière valeur nette d'inventaire) sont accessibles sur le site [www.amundi.lu/amundi-funds](http://www.amundi.lu/amundi-funds).

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en parts d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 novembre 2022.